

Parcours de sécurisation « Métiers du sanitaire et social »

Objectifs :

- Accompagner les stagiaires vers formation par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Maîtriser les différents aspects des métiers du sanitaire et social, y compris les métiers de la petite enfance.
- Assurer l'acquisition des savoirs être et faire.
- Permettre aux stagiaires de monter en compétence dans le cadre d'une expérience en entreprise

Durée : 560h dont 455h en centre de formation et 105h de stage pratique.

Méthode :

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle

Public :

- Candidats de 17 à 26 ans ET plus.

Admission :

- Avoir un intérêt pour les métiers du sanitaire et social – de la petite enfance.
- Maîtrise du français à l'écrit et l'oral
- Avoir un niveau 3 (niveau 5 de la nomenclature antérieure au 8/01/2019).

Financement :

- Rémunération possible via l'ASP sous certaines conditions

Lieu :

CPCV Ile de France
171 avenue de la Division Leclerc
95880 ENGHIEEN LES BAINS

Date :

Septembre 2024.

Date à confirmer par la Région

Informations collectives :

Envoyer CV et lettre de motivation. La fiche de liaison par mail

CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique se déroule sur 420h, répartie sur 4 modules :

Module 1 : La découverte métier

- Les métiers du sanitaire et social
- Les différents secteurs d'exercices
- Les différentes formations proposées
- La notion de responsabilités
- Les publics

Module 2 : La recherche d'emploi

- Rédiger un CV et une lettre de motivation
- Rechercher un terrain de stage pratique dans le secteur sanitaire et social.
- Mise en situation professionnelle
- Enquêtes métiers
- Rencontre avec des professionnels du secteur

Module 3 : Communiquer

- Communication verbale
- Communication écrite
- Le savoir être et le savoir-faire. Jeux de rôle.

Module 4 : Découverte des métiers du sanitaire et social

- Au travers d'un stage pratique en entreprise
- Au travers des plateaux techniques et rencontre des professionnels
- PSC1

Informations complémentaires

- Avoir un projet professionnel dans les secteurs du médico-social et/ou de la petite enfance.
- Les regroupements se déroulent du lundi au vendredi de 9h à 17H, soit 35h par semaine.
- Cette formation est conventionnée et financée par le Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre du Lot 23 du PEE et portée en partenariat avec la SJT de Villiers le Bel.
- SAS de 21 heures obligatoires à SJT de Villiers le Bel.
- Un bilan intermédiaire (obligatoire) sera réalisé par SJT afin de faire le point sur la formation théorique et les apports du stage pratique.
- Un bilan final (obligatoire) réalisé par SJT sur l'ensemble du parcours et sur les projets à venir.
- Calendrier de formation transmis en début de formation avec une « lettre d'engagement ».

OUTILS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires et numériques.
Fiches pédagogiques remises aux participants

INTERVENANTS

Formateurs professionnels pour adultes
Intervenants extérieurs

Contacts :

Mme Sandra REMY – 06 27 79 41 68 – s.remy@cpcvidf.fr

M. Rémi BILIEEN – r.bilien@cpcvidf.fr

Site internet : www.cpcvidf.fr

Référent handicap : Sandra REMY – Directrice Adjointe Institut de Formation

